Conseil d'Administration extraordinaire du mardi 9 mars 2021

Collège Victor Hugo
Rue de Chatenay
53110 Lassay les Châteaux

<u>Président</u>: Madame DELALANDE Véronique <u>Secrétaire</u>: Monsieur GUESDON Nolan

Nom des	Titre ou	membres de droit	memhres élus	mombros invités	momhro
	771 000				
	dualité .	present absent excuse	present absent excuse	present absent excuse rem	remplace par
DELALANDE Veronique	Principale	×			
CORNU Noémie	Gestionnaire	X			
EYMON Fabrice	CPE		FOR MANAGEMENT AND THE STATE OF THE PARTICIPATION O		
FUZEAU Guillaume	Agent Comptable				
D'ARGENTRE Magali	Conseillère Départementale	×			
DUJARRIER Gérard	Conseiller Départemental	X			
SOULARD Soizick	Représ municipalité	X			
ECHARDOUR Muriel	Personnalité qualifiée	X			
RAILLARD Jean	Personnalité qualifiée		OMOODYNING ALGORIAN WASANTTELLONG ALGORIAN ALGORI	THE TRANSPORT OF THE TR	
BEDA Céline	Parent d'élève		X		
DARTOIS Daniel	Parent d'élève				
FLECHARD Davina	Parent d'élève		X		
LAMBERT Grégory	Parent d'élève	ANTHER COLLEGE AND	×		
LEPRINCE Anne-Flore	Parent d'élève				
POTTIER Eléonore	Parent d'élève		X		
MARANGER Sandrine	Agent d'entretien		×		
MONAR Cindy	Agent d'entretien			GUERIN Manuela	vianuela
COIRRE Solène	Professeure		×		
LE DEM Gaël	Professeur	A COMPANY OF THE STATE OF THE S		orientalisen (residentalisen eta) in externa eta dela manda dela manda dela manda dela manda dela manda dela m	
LETOURNEAU LISA	Professeure				
LEVIONNOIS Sandrine	Professeure	With the state of	X		
PERON Sandrine	Professeure		X	GIRARD Muriel	Auriel
POIRIER Claire	Professeure		X		
GUESDON Nolan	Elève de 4 ^{ème}		X		
LECUYER Maëlys	Elève de 3		×	TOTAL CONTROL OF THE PARTY OF T	





Fraternité

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance extraordinaire n° 4 du mardi 9 mars 2021

SECRETAIRE DE SEANCE : GUESDON Nolan, élève

Le quorum étant atteint (15/23 membres présents), Madame la Principale ouvre la séance à 17h15. Le Procès Verbal de la séance n° 3 du Conseil d'Administration du jeudi 4 février 2021 est approuvé.

1. GESTION FINANCIERE

ADHESION AU MARCHE D'ELECTRICITE DE L'UGAP :

- Madame la Gestionnaire demande aux membres du CA d'autoriser la cheffe d'établissement à signer la convention avec l'UGAP sur la mise à disposition d'un marché de fourniture et l'acheminement de l'électricité au collège, qui fait suite au 2^{ème} marché électricité de l'UGAP. Le marché est valable pour 3 ans.

Délibération n° 1

Votants: 15

Le Conseil d'Administration du Collège Victor Hugo de Lassay réuni le mardi 09 mars 2021 autorise Madame la Principale à signer la convention avec l'UGAP pour la mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité.

Pour: 14

Abstentions: 1

Madame la Principale clôt la séance à 17h25.

La Principale,

Le Secrétaire,

V. DELALANDE

La Principale

SSAY-LES-CHE

N. GUESDON